Fam.
Africa-
West
Togoland

Exposition Nationale Coloniale de Marseille 1922

COMMISSARIAT

de

L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

LE TOGO

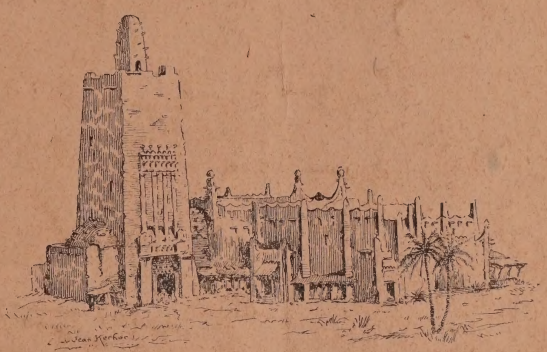

MONTAUBAN

Imprimerie Coopérative, BARRIER & Cie

3, Avenue Gambetta, 3

1922

LIBRARY

LE TOGO

Les personnes qui, après avoir pris connaissance de ce tract, désireraient une documentation plus complète, sont priées de s'adresser à l'Agence Économique de l'Afrique Occidentale Française, 27, boulevard des Italiens, à Paris, qui leur fournira immédiatement, soit oralement, soit par écrit, tous les renseignements nécessaires et toutes les indications utiles.

Chemin de fer
Chef-lieu de Cercle
Route automobilisable
0 20 40 60 80 100 K.
HTE. VOLTA
Pama
Timbou
Volta Blanche
Oti Fl.
Bogou
MANGO
Tanguiéta
Pendjari R.
Mékrou R.
Gambaka
Sansanné-Mango
Natintingou
DAHOMEY
Djé
Kouandé
CHOKOSSI
Koumago R.
Boukombé
DAGOMBA
Kaka R.
Adjaré
Ouémé Fl.
Djougou
Séméré
Banyéli
Yendi
Térou R.
Pénésoulou
Bassari
Sokodé
Kouloupéne R.
Bimbila
Mo
Tobo
Tagaon
Cabolé
Odouo R.
Mono Fl.
Oti R.
Salaga
Bagou
Blita
Ogou
Zou R.
Agbado R.
Ouémé Fl.
Volta
ADELE
Ana R.
Pessi
Tchetti
Savalou
Kété-Krakye
Asouokoko
Ana
Atakpamé
Emla
Agouna
Camina
Zagnanado
Abomey
Chra
Coufo R.
Zou R.
Klouto
Palime
Haho
Mono Fl.
Kpandou
Nouatya
Parahoué
Afram R.
Gamé R.
Alada
Topro
Bopa
Ahémé
Dai R.
Sio
Athiémé
Cotonou
Tsévie
Segborou
Kévé
Ouidah
Agoué
Aného
Komfrodoua
Kpong
LOME
VOLTA
GOLFE DU BENIN
Addah
Kouitta
Cap St. Paul

LE TOGO

CHAPITRE PREMIER

Le Pays, le Climat, les Habitants

Le Pays

La partie de l'ancien Togo allemand placée sous l'autorité de la France est limitée au sud par l'Océan Atlantique, à l'ouest par la colonie anglaise de la Gold-Coast, à l'est par le Dahomey, au nord par la Haute-Volta.

Sa superficie est de 52.000 kms carrés, soit les 4/7 de l'ancien Togo allemand dont la superficie totale était de 87.400 kms carrés. La frontière entre les territoires confiés à la France et ceux dévolus à l'Angleterre est constituée par une ligne conventionnelle partant de la côte, à quelques kilomètres de Lomé, et se dirigeant vers le nord jusqu'à la frontière de la Haute-Volta. Elle a été établie par un protocole signé à Lomé le 10 juillet 1919.

Le Togo a l'aspect d'un rectangle allongé dont les deux grands côtés sont en direction sud-nord et dont la diagonale est constituée par une chaîne de montagnes orientée de l'Océan vers l'intérieur, sud-sud-ouest nord-nord-est.

On peut le diviser en plusieurs régions :

1° La région côtière, sablonneuse, de faible altitude, constituant un « mur de lagunes »;

2° Le plateau côtier dont l'altitude va s'élevant progressivement à mesure qu'on avance dans l'intérieur (70 à 250 m.) et dont les limites sont constituées à l'ouest par la frontière anglaise, à l'est par la frontière du Dahomey, au nord par une ligne à peu près droite allant de Palimé à Atakpamé.

3° Les Monts du Togo qui couvrent toute la partie centrale et dans la partie septentrionale toute la région est du Territoire. La hauteur de la chaîne varie de 500 à 1.000 mètres. Les principaux massifs sont : le Massif du Togo proprement dit et le Massif de la Kara;

4° Enfin, au nord-ouest, une large plaine arrosée par les affluents et sous-affluents de la rive gauche de la Volta.

Le réseau hydrographique du Togo se réduit, dans le Territoire dévolu à la France, à peu de chose. A l'ouest de la chaîne des Monts du Togo, qui forment la ligne de partage des eaux du pays, on rencontre l'Oti, affluent de la rive gauche de la Volta, qui ne coule d'ailleurs que sur une centaine de kilomètres en terre française, et les affluents de la rive gauche de l'Oti (Koumaga, Kara, Mo et Bassa), rivières au régime torrentiel dont le débit et même le lit varient avec les saisons.

A l'est des Monts du Togo on trouve : le Mono qui, dans sa partie supérieure, coule dans le Territoire même et qui, dans sa partie inférieure, sert de limite avec le Dahomey. Ses principaux affluents sont : sur la rive gauche l'Ogou, sur la rive droite l'Anu, l'Amo et le Chra. Le régime du Mono et de ses affluents est le régime torrentiel qui en rend la navigation impraticable.

Dans la partie sud du Territoire, entre la Volta et le Mono, coulent deux petits fleuves côtiers, le Sio et le Haho qui se jettent l'un et l'autre dans le lac Togo.

Enfin, à 600 mètres de la côte, entre Anécho et Lomé se trouve le lac Togo, lagune de 15 kms de long sur 5 kms de large et 2 m. 50 de profondeur.

Le Climat

Le climat du Togo comporte, comme celui des colonies voisines, l'alternance de saisons pluvieuses et de saisons sèches se répartissant de la manière suivante :

Décembre à mars. — Saison sèche et chaude. Vents de la mer sur la côte, vents du nord et du nord-est dans l'intérieur;

Mars, avril, mai, juin. — Saison des pluies;

Juillet, avril, septembre. — Saison sèche, mais température moins élevée;

Octobre, novembre. — Deuxième saison des pluies.

Les pluies sont généralement assez violentes, accompagnées d'orages et de tornades; elles durent plusieurs heures et parfois même des journées. Cependant, les quantités d'eau sont inférieures à celles des colonies voisines. Elles varient suivant les régions entre 500 et 2.000 m/m.

La chaleur est supportable. Les maxima ne dépassent pas 36°, les minima 15°. La moyenne des températures est de 25°.

Dans la région côtière, le vent souffle du sud. Dans l'intérieur, de décembre à mars, règne le vent du nord (Harmattan), vent très violent, chargé de poussières, redouté des indigènes à cause de la sensation de froid qu'il provoque.

Dans l'ensemble, le climat du Togo est sain et facilement supporté par l'européen qui y observe les règles de l'hygiène tropicale.

Les Habitants

Il est tout aussi difficile au Togo que dans les colonies voisines d'établir une classification rationnelle des différentes peuplades. Depuis une époque qu'il est impossible de préciser, les races autochtones ont fusionné avec les races envahissantes et ont formé des races métisses, dans lesquelles il est impossible de discerner les types primitifs.

En allant du sud au nord on rencontre dans la région côtière les Ehoués, dans le bassin de la Volta et de ses affluents les Aschantis, dans le bassin du Mono les Fons, dans la région centrale les groupements de langue Tim, dans le nord de très nombreuses peuplades parlent les langues Tim, Bariba, Mossi et Gourma. Enfin, il faut signaler à part les Peulhs et les Haoussahs, qui s'adonnent les premiers à l'élevage, les seconds au commerce, et dont l'habitat est la région nord pour les Peulhs, l'ensemble du Territoire pour les Haoussahs.

Les habitants de la côte ont adopté une manière de vivre qui se rapproche de la nôtre, du moins extérieurement; ceux de la région centrale ont conservé leurs mœurs propres, d'ailleurs assez bien codifiées, enfin ceux du nord paraissent plus arriérés.

D'une façon générale ils offrent les mêmes caractères que leurs congénères des colonies voisines. A part les Haoussahs et les Peulhs, adeptes de la religion du Mahomet et les élèves

des missions catholiques et protestantes, les indigènes de tout le territoire sont fétichistes. Il faut entendre par là qu'ils professent une religion assez mal définie, comportant la divinisation des forces de la nature, la croyance à des esprits bienfaisants ou malfaisants continuellement mêlés à la vie des hommes, le culte, de nature plus ou moins totémique, de certains animaux sacrés.

Leur oganisation sociale est celle que nous avons trouvée dans la plupart des tribus africaines. Au sommet, un chef, ou roi, disposant d'un pouvoir à peu près discrétionnaire; dans la société trois classes principales, celles des hommes libres, celle des artisans et celle des serviteurs; dans la famille, le père qui est investi d'un pouvoir absolu et qui pratique la polygamie.

Comme habitations, mobiliers, vêtements, nourriture, armement, ornements, fêtes, rien qui mérite d'être spécialement signalé, rien qui distingue les indigènes des races qui peuplent nos colonies voisines.

Ce qu'il est intéressant de signaler c'est que, malgré un goût très modéré pour le travail, les habitants du Togo sont intelligents, d'esprit assimilateur, capables de s'élever peu à peu, sans résistance systématique, à un stade supérieur de civilisation.

La population du Togo français est d'après le recensement de 1921, de 672.887 habitants pour une superficie de 52.000 kms carrés, soit une densité d'un peu plus de 12 habitants au km. carré. Le nombre des européens est de 258.

Les principales villes sont : Lomé (9.361 habitants dont 159 européens) belle ville bien tracée et d'aspect riant, Anécho (4.000 habitants), Porto-Séguro (4.000 habitants), Atakpamé (4.000 habitants). Il faut citer encore Matja, Palimé, Wogan, Tokoutimé, Aklakou qui sont des centres administratifs ou commerciaux importants.

Fig. 1 — Lomé : Le Wharf.

Fig. 2. — Lomé : Rue du Commerce.

CHAPITRE II

La Conquête du Pays

Occupation Allemande

En remontant aux origines on trouve des traces de l'influence française au Togo dès le début du XVII[e] siècle avec l'installation à Juda (Ouidah) d'un comptoir de la Compagnie des Indes Occidentales, dont les opérations s'étendaient sur tout le Golfe du Bénin.

Après une longue éclipse, la colonisation française reprend au Togo dans la seconde moitié du XIX[e] siècle. Mais elle se trouve en concurrence avec des maisons de commerce allemandes soutenues par le gouvernement et il en résulte des difficultés qui prennent fin par une convention entre les deux pays (convention franco-allemande du 24 décembre 1895), qui reconnaît les droits de l'Allemagne sur le pays.

De 1885 à 1895, les allemands entreprennent méthodiquement l'exploration et la conquête de l'hinterland. Falkenthal, le Docteur Henrici, Von François, le Lieutenant Wolf, le Capitaine Herold ont attaché leurs noms à cette période.

Mais à partir de 1895 les explorateurs allemands, en particulier le Docteur Grüner, se trouvèrent dans la partie nord de la colonie en présence d'explorateurs français, notamment le Commandant Decœur et l'Administrateur Alby, venus du Dahomey, se dirigeant vers le Niger et signant des traités de protectorat avec les chefs du pays. Pour résoudre les difficultés nées de ces compétitions une nouvelle convention fut signée le 23 juillet 1897 et les limites septentrionales d'influence des deux pays furent déterminées avec précision. Jusqu'en 1914 aucun fait saillant ne se produisit et les allemands entreprirent, avec la ténacité qui les caractérise, la mise en valeur du pays.

Occupation Française

Le 3 août 1914, le Gouverneur allemand du Togo proposa aux Gouverneurs de la Gold-Coast et du Dahomey de garder la neutralité pendant la guerre. Les Anglais y répondirent en occupant Lomé, les Français en s'emparant d'Anécho, Porto-Séguro et Mesacodji.

La zone côtière occupée, le commandement franco-anglais organisa deux colonnes dirigées, l'une par le Lieutenant-Colonel anglais Bryant, l'autre par le Commandant Maroix de l'Infanterie Coloniale.

Le 22 août, un premier engagement eut lieu avec les Allemands sur les bords de la rivière Chra. Après une journée de combat les Allemands évacuèrent leurs positions dans la nuit et le 25 ils envoyèrent deux parlementaires pour discuter les conditions de la reddition de Kamina. Il leur fut répondu qu'on n'accepterait de capitulation que sans conditions. Pendant ce temps la région du Mono était dégagée après plusieurs combats meurtriers pour les Allemands. Le 21 août deux de leurs officiers apportèrent au Commandant des Troupes alliés une lettre acceptant la reddition sans conditions de Kamina et de tout le Togo.

Par une convention signée à Lomé le 30 août 1914, les gouvernements français et anglais représentés par les gouverneurs de la Gold-Coast et du Dahomey délimitèrent les territoires confiés à chacun des deux pays et organisèrent leur administration dans les conditions prévues par la convention de la Haye, en appliquant la législation allemande.

Un second accord a été signé le 10 juillet 1919; encore en vigueur aujourd'hui il laisse à l'Angleterre la région ouest (environ 35.000 kms carrés) et à la France la région est (environ 52.000 kms carrés) avec le port de Lomé et tout le réseau ferroviaire de la colonie. Le régime adopté est celui du mandat, tel qu'il a été défini par le traité de Versailles, sous le contrôle de la Société des Nations.

Fig. 3. — Lomé : La F. A O.

Fig. 4. — Lomé : Le Marché.

CHAPITRE III

Situation politique et administrative actuelle

Le haut fonctionnaire chargé de l'administration des Territoires occupés de l'ancien Togo porte le titre de Commissaire de la République Française au Togo.

Le Commissariat de la République a été créé par le décret du 4 septembre 1916, dont les dispositions ont été modifiées par les décrets du 21 août 1917 et 23 mars 1921.

Ce dernier décret spécifie que le Commissaire de la République au Togo est « dépositaire des pouvoirs de la République au Togo », ayant seul le droit de correspondre avec le Gouvernement.

Au point de vue militaire, il a les mêmes pouvoirs que les Gouverneurs des Colonies autonomes.

Il est assisté d'un Conseil d'Administration qui, par l'adjonction de deux membres de l'ordre judiciaire, magistrats français en fonctions à Lomé, se transforme en Conseil du Contentieux, tribunal administratif chargé de régler les litiges entre les particuliers et l'Administration.

Les intérêts commerciaux sont représentés par la Chambre de Commerce de Lomé qui a juridiction sur toute la colonie.

Auprès du Commissaire de la République se trouvent des fonctionnaires chargés de la direction du service administratif, du service des finances, des services des douanes, des P. T. T. et de l'enseignement.

Un médecin-major de 1re classe, H. C., assure la direction du service de santé et de l'hôpital de Lomé. Il est secondé par un Médecin-Major de 2e classe, H. C., chargé de l'hygiène de la ville de Lomé.

Des Médecins des Troupes Coloniales, H. C., dirigent le service de l'Assistance médicale indigène dans les centres d'Anécho, Palimé, Atakpamé et Sokodé.

Un Tribunal de 1re Instance fonctionne à Lomé, des tribunaux indigènes dans tous les chefs-lieux de Cercles et de Circonscriptions.

La direction du Service des Chemins de fer, des Travaux Publics et du Wharf est confiée à un Capitaine du Génie, H. C., assisté d'officiers, de sous-officiers et d'ouvriers d'art.

L'importante station agronomique de Nuatja est dirigée par un sous-inspecteur d'agriculture qui remplit en même temps les fonctions de chef de la Subdivision de Nuatja, nouvellement créée.

Le pays est divisé en six Circonscriptions administratives ou Cercles administrés par des fonctionnaires du Corps des Administrateurs coloniaux et des officiers des Troupes Coloniales, H. C. Ce sont les Cercles de Lomé, Anécho, Klouto, Atakpamé, Sokodé et Sansanné-Mango.

Une garde indigène à l'effectif de 250 unités a été créée au Togo par arrêté du 20 septembre 1920. Des détachements sont mis à la disposition de chaque Commandant de Cercle pour le maintien de l'ordre.

Indépendamment de la garde indigène, un détachement de deux Compagnies du 3e régiment de Tirailleurs Sénégalais forme le corps d'occupation du Togo.

Sous ce régime administratif, le Togo connait depuis le 26 août 1914, la paix la plus absolue. Les preuves de loyalisme que les indigènes nous avaient données dès le départ des Allemands n'ont cessé de s'affirmer dans leurs paroles et dans leurs actes. Elles ne peuvent que se développer davantage dans l'avenir, au fur et à mesure que nous pourrons donner aux services de l'enseignement, de l'assistance médicale, des travaux publics et de l'agriculture, une extension plus grande, et permettre ainsi aux habitants de faire des progrès rapides dans la voie de la civilisation et du bien-être.

CHAPITRE IV

Voies de Communications et Moyens de Transports

Voies de Communications maritimes

Depuis janvier 1921, Lomé est devenu une escale obligatoire pour les courriers de la Compagnie des Chargeurs Réunis dont les départs pour la Côte d'Afrique ont lieu de Bordeaux tous les 28 jours. La longueur de la traversée est de 16 jours.

Les voyageurs pour le Togo peuvent aussi emprunter la voie Accra-Liverpool desservie par les courriers anglais de la Compagnie Elder-Dempster dont les départs ont lieu tous les 14 jours. Un service d'automobiles et de pirogues leur permet de se rendre rapidement d'Accra à Lomé.

Enfin, avec les colonies voisines, les relations sont assurées par deux caboteurs faisant le service Lagos-Lomé-Accra-Seccondée.

En dehors de ces courriers réguliers des vapeurs de charge faisant le service de la Côte Occidentale d'Afrique prennent quelques voyageurs de et pour la France. Ce sont les Compagnies françaises : Chargeurs Réunis, Société navale de l'Ouest, Cyprien Fabre, Fraissinet et les Compagnies étrangères Elder Dempster et Holland-West-Africa-Line.

Lomé n'est pas à proprement parler un port. C'est une rade foraine. Il est cependant desservi par un wharf de 300 mètres de long, équipé de trois grues et supportant deux voies ferrées. L'embarquement des passagers et des marchandises s'y fait sans difficultés.

Navigation fluviale et lagunaire

Elle est inexistante pour toute embarcation autre que des pirogues d'un faible tirant d'eau, en raison du manque de profondeur des rivières.

Chemins de fer

De Lomé se détachent trois lignes se dirigeant vers les chefs-lieux des trois Cercles voisins. Ce sont :

1° La ligne Lomé-Anécho (43 kms) exploitée depuis 1907;

2° La ligne Lomé-Palimé (110 kms) exploitée depuis 1907 ;

3° La ligne Lomé-Atakpamé exploité depuis 1909.

Les départs sur ces lignes ont lieu dans les deux sens plusieurs fois par semaine.

Des projets de nouvelles voies ferrées sont actuellement à l'étude, entre autres l'établissement d'une voie de raccordement des réseaux du Togo et du Dahomey, le prolongement de la ligne d'Atakpamé jusqu'à Sokodé et Banjéli, enfin l'établissement d'un chemin de fer « de l'huile » venant du Mono (Dahomey) et aboutissant soit à Lomé soit à Anécho.

Routes

Le réseau ferroviaire est complété par un important réseau de routes récemment élargies et refaites. Les principales sont les suivantes :

1° Route Lomé, Kita, Accra. Cette route n'a que 5 kms dans la zone française, mais elle est très fréquentée, à cause des relations commerciales suivies que nous avons avec la Gold-Coast;

2° Route Lomé, Palimé (123 kms). Cette route est parallèle à la voie ferrée. Elle peut être parcourue en automobile en cinq heures;

3° Route Palimé, Atakpamé, qui relie les points terminus des deux voies ferrées;

4° Route Lomé, Atakpamé, Sokodé, Bassari, Sansanné-Mango et Ouagadougou. Cette route, encore inachevée, est destinée à relier le chef-lieu du Togo à celui de la Haute-Volta. Elle est parallèle au rail jusqu'à Atakpamé. D'Atakpamé à Sokodé (180 kms) elle est praticable en automibles en toute sai-

son. A partir de Sokodé les automobiles ne peuvent circuler que pendant la saison sèche;

5° Route Anécho-Grand-Popo, qui permet les communications avec le Dahomey.

Enfin de ces routes se détachent de nombreux embranchements conduisant aux centres commerciaux et administratifs importants.

Les moyens de transports usités, en dehors du chemin de fer et de l'automobile, sont la bicyclette, le cheval et la chaise à porteurs.

Voies de Communications postales et télégraphiques

Lomé est relié à la métropole par deux câbles, le câble français Cotonou, Grand-Bassam, Conakry, Dakar et Brest, et le câble anglais Accra, Mourovia, etc.

Les deux postes de télégraphie sans fil qui avait été établis par les Allemands à Kamina et Togblekovhé ont été détruits par eux au début des hostilités et n'ont pas été reconstruits.

Cinq bureaux de postes, ouverts à toutes les opérations et six recettes auxiliaires (bureaux-gare) assurent les communications postales et télégraphiques dans le Territoire. Les cinq bureaux sont : Lomé, Anécho, Atakpamé, Palimé et Sokodé. Les six recettes sont : Agbéluvhoé, Agu, Assahun, Noépé, Tséwié et Porto-Séguro.

Le transport des sacs postaux s'effectue par chemin de fer, par automobiles ou par piétons, dans l'intérieur, et par paquebots entre Lomé et les colonies voisines ou l'Europe.

CHAPITRE V

Les Productions du Pays

Si l'on néglige les cultures vivrières (maïs, manioc, patates, condiments, etc.) qui sont pratiquées sur tout le Territoire mais dont les produits servent exclusivement à l'alimentation des indigènes, les productions du Togo varient avec les zones.

La zone côtière est surtout plantée de cocotiers.

La zone centrale est consacrée au palmier à huile, au cacao au sisal et au coton.

La zone du nord où abondent les pâturages et les forêts est le pays d'élection du coton, du tabac et du kapok.

Palmier-cocotier. — Trois grandes concessions mesurant respectivement 450, 175 et 20 hectares sont exploitées par des Européens. Les autres sont aux mains des indigènes. La production du coprah augmente d'année en année; elle était de 163 tonnes en 1913, elle a été de 1.923 tonnes en 1919. On estime qu'elle atteindra avant peu 3.000 tonnes.

Palmier à huile. — La zone de culture du palmier à huile commence à 50 kms de la côte; les principaux peuplements naturels et plantations se trouvent dans le Mono et l'Agotimé. L'exportation de l'huile de palme est d'environ 3.000 tonnes celle des amandes de palme (palmistes) de plus de 10.000 tonnes. Des usines ont été installées à proximité des centres de production pour le traitement mécanique des palmistes et la fabrication de l'huile.

Cacao. — Le cacaoyer est principalement cultivé dans la région montagneuse de l'Agotimé où il trouve toutes les conditions favorables à son développement. Il est cultivé à la fois dans des plantations européennes et indigènes et donne lieu à un commerce de plus en plus important. C'est ainsi que le montant des exportations est passé de 335 tonnes en 1912 à 2.800 ton-

nes en 1920 et qu'il est destiné à augmenter encore dans de fortes proportions.

Sisal. — On compte au Togo plusieurs plantations européennes et de nombreuses plantations indigènes de sisal. La zone de culture est la zone côtière et la zone centrale. La variété cultivée est « l'agave rigida sisalana » considérée comme la meilleure. Le défibrage s'effectue sur place dans deux usines situées à Kpémé et Togo et les fibres mises en balles de 200 kilos. La production n'a cessé d'augmenter depuis l'occupation; elle est passée de 17 tonnes en 1913 à 413 tonnes en 1919.

Coton. — Le coton est une des cultures les plus importantes de la colonie. De nombreux et persévérants essais ont été faits par les Allemands pour déterminer les espèces les plus appropriés au pays et des encouragements ont été prodigués aux indigènes pour qu'ils s'intéressent à cette culture. De notre côté nous nous sommes attachés à développer la production et des résultats appréciables ont couronné nos efforts, l'exportation du coton égrené étant passée de 583 tonnes en 1913 à 1.260 tonnes en 1919.

Les principales régions consacrées à la culture du coton sont Agotimé, Atakpamé, Nuatja, Sokodé et Sansanné-Mango.

La variété la plus intéressante comme rendement et comme qualité est connue sous le nom de « Togo Sea Island ». C'est le « gossypium barbadeuse » qui peut rivaliser avec les meilleures variétés américaines. Pour donner à la culture de cette plante le développement qu'elle comporte, l'administration française a consacré une superficie de 250 hectares à l'aménagement d'une plantation destinée à fournir des semences sélectionnées et elle a décidé de faire, à partir de 1922, des essais importants de motoculture qui pourra, en cas de réussite, être rapidement généralisée.

Ricin. — Le ricin trouve au Togo les conditions les plus favorables à son développement. La culture de cette plante qui a été assez importante en 1917 et 1918 a cependant faibli depuis la fin de la guerre. Le développement des plantations est subordonné au relèvement des cours sur les marchés d'Europe et aussi peut-être à la fabrication de l'huile sur place.

Tabac. — Les indigènes ne cultivent que des variétés locales et dans la limite de leurs besoins. Des essais de culture de variétés étrangères (Sumatra et Burley) ont cependant donné de

bons résultats (de 800 à 900 kgs à l'hectare) et méritent qu'on ne se désintéresse pas de cette culture.

Café. — Cette culture est encore à la période des essais.

Plantations forestières. — Les Allemands s'étaient tout spécialement attachés à la création de toutes pièces de forêts artificielles, où ils avaient fait planter de nombreuses variétés d'arbres notamment le teck, l'acajou, l'iroko, l'ébène, le palmier à huile, le kapokier, diverses variétés de caoutchouc. Les résultats ont été inégalement intéressants mais ont été satisfaisants dans l'ensemble et les peuplements ainsi aménagés constituent une ressource intéressante pour le pays.

Élevage

L'élevage du bétail est inconnu dans la zone côtière et la zone centrale. Il se fait surtout dans les Cercles du nord voisins de la Haute-Volta mais ne présente qu'une importance secondaire. A noter cependant le pullulement des porcs qu'on rencontre en abondance dans toutes les régions.

Comme le fait ressortir cette nomenclature très rapide de ses ressources, le Togo apparaît comme une région particulièrement intéressante non seulement à cause de la variété de ses ressources mais de l'esprit de méthode qui préside de la part des européens et des indigènes à leur exploitation. Comme la colonie voisine du Dahomey, et en liaison avec elle, il doit devenir un pays producteur de matières premières nombreuses et en quantités grandissantes.

Fig. 5. -- Lomé : Nouveau Marché : Church Street

Fig. 6. — Lomé : Marché près de la Gare

CHAPITRE VI

La Colonisation agricole, industrielle et commerciale

De réels efforts ont été faits par les Allemands pour le développement de l'agriculture au Togo.

Ces efforts se sont manifestés, d'une part, par l'établissement de stations agricoles destinées à faire des essais de culture et à instruire les jeunes gens sur les meilleures méthodes de tirer parti des richesses du pays, d'autre part, par la création de vastes plantations appartenant à des firmes allemandes et dirigées par des Allemands. Ces plantations avaient une superficie totale d'eviron 18.000 hectares. Elles étaient consacrées à la culture intensive du coton, du sisal, du cocotier, du palmier à huile, du caoutchouc et du cacao. Mises sous séquestres pendant la guerre, elles ont été louées à des maisons anglaises et françaises qui en ont continué et développé l'exploitation.

Une autre manifestation intéressante de la colonisation allemande a été la création, un peu partout mais principalement dans la région centrale, de véritables forêts artificielles de bois d'œuvre ou d'essences utiles. C'est ainsi que dans tous les Cercles, le long des routes, ont été aménagées de vastes plantations de tecks, d'afyelios, de rokos, de cailcédrats, de kapokiers, de palmiers à huile, d'arbres à caoutchouc, de citronniers, de manguiers, etc. On évalue à 6.000 hectares la superficie de ces plantations et à dix millions d'arbres l'importance des peuplements. Tous ces boisements ont été entretenus depuis 1914 et certains d'entre eux comme la plantation d'Atakpamé, fournissent les bois nécessaires au chemin de fer et à la construction des ponts sur routes.

L'industrie indigène au Togo comprend la fabrication d'objets d'ivoire, de cuivre et de bois, le tissage d'étoffes grossières, la vannerie, la poterie, etc. Il y a aussi un rudiment d'industrie métallurgique dans la région de Banjéli (extraction et traite du minerai, forge et façonnage d'armes et d'instruments agricoles).

Quant à l'industrie européenne, la seule dont le développement soit important est l'industrie agricole. Elle comprend des usines d'égrenage du coton, des usines à traiter les palmistes, et des usines pour le traitement du sisal.

Sur les neuf usines construites par les Allemands pour l'égrenage du coton, une a été détruite par un incendie avant l'occupation des alliés, deux n'ont jamais fonctionné. Il en reste actuellement six en pleine exploitation, situées à Lomé, Kpémé, Atakpamé, Nuatja et Palimé. Ces usines travaillent pendant la saison du coton qui dure environ neuf mois par an. Leur rendement varie de deux à huit balles, c'est-à-dire de 600 à 2.400 kilos par journée de 8 heures de travail.

Les usines à traiter les palmistes sont au nombre de trois, situées respectivement à Agoué, Lomé et Batonou. Elles fonctionnent d'une manière intermittente, dûe à la fois à la baisse du prix des palmistes et à l'insuffisance de leur rendement en huile.

On compte trois usines pour le défibrage du sisal; elles sont situées à Togo-Plantation, à Kpémé et à Togo-Ville. Les quantités traitées n'ont cessé d'augmenter depuis l'occupation. Pour la seule usine de Togo-Plantation, les quantités traitées sont passées de 30.000 kgs en 1916 à plus de 330.000 kgs pendant chacune des années 1918, 1919 et 1920.

Ces diverses usines ne seront certes pas suffisantes pour l'industrialisation sur place des produits du cru; mais elles constituent un commencement d'outillage que nous ne devons pas nous lasser d'accroître et de perfectionner.

Il a été impossible de chiffrer avec exactitude l'importance du commerce pendant la guerre, à cause de l'indivision des territoires occupés par les Anglais et les Français.

Fig. 7. — Marché d'Asahun.

Fig. 8. — Place du Marché de Palimé.

Pour 1920 le commerce s'est élevé, dans la partie du territoire administrée par la France à 52.183.945 francs, se répartissant ainsi :

Importations	26.111.570 francs
Exportations	26.072.375 »
TOTAL	52.183.945 francs

A titre de comparaison le commerce général s'était élevé en 1912, sous le régime allemand, pour le territoire tout entier à 21.386.734 marks, dont 11.427.831 à l'importation, et 9.958.903 à l'exportation .

Parmi les principales marchandises importées on peut citer les tissus de coton (provenance anglaise), les boissons diverses, le pétrole, le sel, le tabac, les produits alimentaires, etc.

Les principales marchandises exportées ont été en 1920.

Amandes de palme	10.398.810 kgs.
Huile de palme	2.991.595 —
Cacao	2.626.660 —
Maïs	563.791 —
Coton égrené	987.242 —
Sisal	274.900 —
Coprah	607.524 —

Les firmes allemandes ont été remplacées par des maisons anglaises et françaises dont on trouvera la nomenclature à la fin de la brochure.

Trois banques, la Banque Coloniale anglaise, la Banque de l'Afrique Occidentale Française et la Banque de l'Afrique Equatoriale ont remplacé la Banque Allemande.

Enfin une Chambre de Commerce récemment instituée à Lomé représente les intérêts commerciaux de la zone dévolue à la France.

CHAPITRE VII

Le Tourisme et la Chasse

Le Togo offre au touriste des sites particulièrement pittoresques surtout dans la région montagneuse des Monts du Togo, dans le Massif des Fétiches et dans la région ouest où les rivières présentent l'aspect de torrents coupés de loin en loin par des chutes.

Les voyages s'effectuent comme dans les colonies voisines en chemins de fer, en automobiles ou en chaises à porteurs. Dans les villes et le long des diverses voies ferrées le voyageur trouve partout des logements. Mais dès qu'il s'écarte du rail il doit loger dans des abris de fortune ou des cases indigènes. Il lui est donc indispensable d'avoir des objets de campement : lit, chaise, table, lampes, ustensiles de cuisine, etc...., et des provisions de bouche. Il trouve facilement ces objets dans les maisons de commerce de Lomé.

Le Togo est moyennement giboyeux; on trouve partout du petit gibier : perdreaux, lièvres, pintades, poules de rocher; dans les rivières, des crocodiles; dans le nord toutes les variétés de grandes et de petites antilopes, des buffles, des panthères, léopards, lynx, civettes, etc.

La chasse est libre en toutes saisons, et elle ne donne lieu à la perception d'aucun droit.

Conclusion

La France a eu à accomplir au Togo une œuvre difficile et délicate. Il lui fallait d'abord réparer tous les ouvrages d'art détruits par les Allemands avant leur reddition, afin de rétablir les communications devenues impossibles. Il lui fallait apprivoiser les indigènes passés du jour au lendemain de la tutelle allemande sous la protection française. Il lui fallait organiser tous ses services, les services administratifs proprement dits et les services d'intérêt social et économique.

Elle n'a pas failli à cette tâche. Depuis l'occupation française les anciennes voies de communications ont été rétablies et de nouvelles ont été créées. Les indigènes, qui restaient au début dans une expectative un peu inquiète, nous ont donné des preuves répétées de loyalisme et manifestent leur désir de se rapprocher davantage de nous en envoyant leurs enfants dans nos écoles et leurs malades dans nos dispensaires. Les services administratifs fonctionnent normalement, les services d'intérêt social et économique se développent chaque jour. Il en résulte que le mouvement des affaires non seulement n'a pas subi de longs arrêts, mais que le tonnage des importations et des exportations n'a fait que grandir pour tous les produits importants du pays. La réalisation du programme que nous nous sommes tracés, aussi bien pour l'amélioration de la race et des individus que pour la mise en valeur des richesses du pays, est destinée à faire entrer rapidement le Togo dans la voie de la richesse et du progrès .

Principales Maisons de Commerce

ENTREPRISE - SIÈGE SOCIAL	CENTRE DES OPÉRATIONS	NATURE DES OPÉRATIONS
African Association, Royal Liver Building (Liverpool)	Lomé	Importation Exportation
J. B. Carbou (Atakpamé).	Atakpamé Anécho	Egrenage de Coton Importation Exportation
Compagnie Africaine de Commerce (Anciens Etablis A. Lecomte) 12, rue Caumartin (Paris)	Lomé	Importation Exportation Embarquement Débarquement
Compagnie Française de l'Afrique Occidentale, 32, Cours Pierre-Puget (Marseille)	Lomé	Importation Exportation
Compagnie Française du Coton Colonial, 5 et 7, rue des Italiens (Paris).	Lomé	Importation Exportation
Comptoir Occidental Africain Reymond, 16, rue Contrescarpe (Bordeaux)	Lomé	Importation Exportation
Crombie Steedman & Cie Lt. dImpérial House, Kingsway (Londres, W. C.)	Lomé	Importation Exportation
Elder Dempster & Cie Ltd. Colonial House (Liverpool)	Lomé	Affrètements
John Holt & Cie Ltd. Royal Liver Building (Liverpool)	Lomé	Importation Exportation Embarquement Débarquement
Millers Ltd. West Africa House, Kingsway (Londres W. C.)	Lomé	Importation Exportation
G. B. Ollivant & Cie Ltd. 3, Albert Street (Manchester)	Lomé	Importation Exportation

ENTREPRISE - SIÈGE SOCIAL	CENTRE DES OPÉRATIONS	NATURE DES OPÉRATIONS
Outremer Français, 12, rue Boisy-d'Anglas (Paris)	Lomé	Importation Exportation
H. B. W.Russell Ltd. 67, Dale Strett (Liverpool)	Lomé	Importation Exportation Embarquement Débarquement
Shuttleworth & Green, Alabaster Building (Lomé)	Lomé	Importation Exportation
Société Commerciale de l'Ouest Africain, 69, rue de Miromesnil (Paris)	Lomé	Importation Exportation
Société Commerciale et Industrielle de la Côte d'Afrique (C. I. C. A.) 3, rue de la République (Marseille)	Lomé	Importation Exportation
F. & A. Swanzy, Ltd. West Africa House, Kingsway (Londres W. C. 2)	Lomé Atakpamé	Importation Exportation Usine (Coton)
John Walkden & Cie, Ltd. 80, Princess Strett (Manchester)	Lomé	Importation Exportation
A. Lecomte	Kpémé	Plantation Cocotiers Usine à sisal
Société Française du Togo, 16, rue du Louvre (Paris)	Agou Togo	Plantations. Usines. Palmiers à huile. Caoutchouc Sisal. Cacao
Banque Française de l'Afrique Equatoriale, 2et 4, rue Meyerbeer (Paris)	Lomé	Toutes opérations de Banque
Bank of British West Africa Ltd. 17-18 Leadenhall Street (Londres E. C. 3)	Lomé	id.
Banque Française de l'Afrique Occidentale 28, rue La Bruyère (Paris)	Lomé	id.

PRINCIPAUX OUVRAGES

A CONSULTER SUR LE TOGO

G. BINGER..... *Du Niger au golfe de Guiné.* Paris, (1891).

DESPLAQUES.... *Le Plateau Central Nigérien.* Paris (1907).

HENRICI ..... *Das Deutsche Schutzgebiet.* Leipzig, (1888).

HUBERT ..... *Mission scientifique au Dahomey.* Paris, (1908).

PREIL ..... *Deutsch Franzoesische Waffenbruederschaft in Hinterland von Togo und Dahomey.*

SPIETH..... *Die Ewe Staemme.*

ZOLLER ..... *Das Togoland.* (1885).

MEYER..... ..... *Das Deutsche Kolonialreich.* II. Liepizg. (1910).

TRIERENBERG... *Le Togo.* Berlin, (1914).

HENRY..... *Le Togo.* — *Revue Colonies et Marine.* (1920).

ANGOULVANT ... *Le Togo.* — — — (1920).

8/20/23 Stechert .40